

# moissac mag

Le magazine d'information - Hiver 2013-2014



## Dossier Sécurité

# La ville renforce son dispositif

Pages 7 à 9



### Social

La Maison de l'Emploi et de la Solidarité  
P.10 et 11



### Vie de la cité

Soutien aux producteurs de raisins  
P.14



### Culture

Festival de la Voix 2014  
P.17



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France  
Inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Grands Sites  
de Midi-Pyrénées



# 2014, année électorale

## Les dimanches 23 et 30 mars pour les élections municipales, le dimanche 25 mai pour les élections européennes.

En France, voter n'est pas une obligation. Toutefois le droit de vote est moralement un devoir pour les citoyens comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales « *Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique* ».

### Pour pouvoir voter, plusieurs conditions sont requises :

- être de nationalité française ou être citoyen de l'Union Européenne,
- être âgé au moins de 18 ans, la veille du 1er tour de scrutin,
- jouir de ses droits civils,
- être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence.

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter au service des élections de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, impérativement avant le 31 décembre 2013.

Pour pouvoir voter en 2014, il faut s'inscrire avant cette date. Après le 31 décembre 2013, il sera trop tard (sauf en cas de mutation professionnelle entre le 1er janvier et le jour de l'élection).

### Les élections municipales

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Il s'agit d'un scrutin majoritaire plurinominal pour les communes de moins de 1000 habitants, d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours, sans aucune modification possible de la liste, pour les communes de 1000 habitants et plus.

Dans le cadre de ces élections, seront désignés les conseillers communautaires siégeant dans les Communautés de Communes ou d'Agglomération. Précédemment, les délégués d'une commune au sein du conseil de l'intercommunalité étaient désignés par le conseil municipal.

La loi du 17 mai 2013 a modifié ce mode de désignation. Désormais, les conseillers communautaires sont désignés lors des élections municipales :

- pour les communes de moins de 1000 habitants, les membres du conseil municipal sont conseillers communautaires dans l'ordre du tableau ;
- pour les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus lors des élections municipales, en même temps et sur la même liste de candidats que les conseillers municipaux.

### Les élections Européennes

Les prochaines élections du Parlement européen auront lieu dans les 28 Etats membres de l'Union Européenne entre le 22 et le 25 mai 2014. 388 millions d'électeurs éliront 751 députés européens. Ce sera la 9<sup>ème</sup> élection européenne depuis que le vote direct a été instauré en juin 1979, la 8<sup>ème</sup> au suffrage universel direct à un tour.

*Ces échéances électorales seront suivies en septembre 2014 par les élections sénatoriales puis en mars 2015 par les élections territoriales remplaçant les élections régionales et cantonales.*

## Sommaire

### 4 5 Moissac en images

### 6 Education

- Un effort tout particulier pour les jeunes
- Bienvenue aux étudiants du BTS
- Une classe orchestre à Montebello

### 7 8 9 Dossier Sécurité

- La gendarmerie plutôt que le commissariat
- Une police municipale plus efficace

### 10 11 Social

- La Maison de l'Emploi et de la Solidarité
- Le Greta bien installé à Moissac

### 12 13 14 Vie de la cité

- Les chantiers de fin d'année
- Les cimetières
- Plan communal de sauvegarde : un exercice d'évacuation grandeur nature
- Chasselas et raisin de table : une aide pour les producteurs
- Changement de direction à l'hôpital

### 15 16 Tourisme

- Le tourisme fluvial, une réelle activité économique pour Moissac
- Moissac, ville de congrès et de séminaires
- La ville a célébré le 950<sup>ème</sup> anniversaire de la dédicace de l'abbatiale Saint-Pierre

### 17 Culture

- En 2014, la saison culturelle continue !
- Pour que culture et éducation se conjuguent
- 18<sup>ème</sup> Festival de la Voix : Des Voix... Des Lieux... Des Mondes... du 26 au 29 juin 2014

### 18 Expression des élus

### 19 Agenda

#### moissac mag n°21 - Hiver 2013-2014

Magazine municipal d'information  
Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil,  
82201 Moissac Cedex - Tél : 05 63 04 63 63

**Directeur de la publication :** Jean-Paul Nunzi  
**Délégué à la communication :** Gérard Vallès

**Rédaction :** Muriel Beautru, Jean-Pierre Simonot  
**Conception, maquette et mise en page :** seboa

**Photos :** Philippe Marchesi, service communication, Fotolia,  
page culture : Louis Vincent.

**Impression :** Imprimerie Escourbiac - Graulhet.  
Tirage : 7500 exemplaires.

**Ce numéro contient la plaquette encartée des activités du CCAS.**



## Des perspectives pour notre ville

**D**ans la période difficile que nous traversons, les besoins de nos concitoyens sont nombreux et légitimes.

Le maire et les élus, qui sont de par leurs origines proches des gens, côtoient les moissagais au quotidien depuis bien

des années, savent les attentes et tentent d'y répondre. Mais les choses sont difficiles. D'abord en raison de nos moyens limités. La ville de Moissac a des ressources modestes, inférieures à la moyenne de la strate des villes de notre taille. Nous protestons contre la décision injuste du gouvernement de ne pas compenser certaines exonérations, qui font perdre à la ville 150 000 euros pour 2014 (voir le vœu ci-dessous).

Une fiscalité qu'on ne veut pas augmenter, des ressources modestes et en baisse exigent des efforts dans le prochain budget.


Des moyens limités mais des besoins multiples :

- au niveau des jeunes (écoles, loisirs), des personnes âgées, du sport ...
- tout le tissu associatif qui en période de crise permet le maintien du lien social nécessaire à la cohésion et à la paix sociales ;

- faire face aux attentes en matière d'insécurité (voir article dans le magazine). Un effort supplémentaire important est engagé avec 8 policiers qui ne font plus que le travail de veiller à la sécurité publique et avec la mise en place d'un contrôle de la vidéosurveillance la nuit ;
- et la ville doit poursuivre des efforts de modernisation et d'équipements pour être une ville attractive pour les entreprises (des perspectives intéressantes aujourd'hui), pour les visiteurs dont le nombre ne cesse d'augmenter et bien sûr pour assurer le mieux-être de nos concitoyens.

Soyons optimistes, continuons à tout mettre en œuvre pour que notre ville poursuive sa progression malgré les handicaps et les embûches.

Je vous souhaite de tout cœur une bonne fin d'année à chacune et chacun d'entre vous.

*Bien amicalement,*  


**Jean-Paul NUNZI**  
Maire de Moissac

### Le Conseil municipal, le jeudi 28 novembre 2013, a voté un vœu de protestation en raison de la baisse des dotations financières versées par l'Etat

Le 19 juillet 2012, le Conseil Municipal avait émis un vœu porté à l'unanimité à destination de l'Etat concernant la Loi de Finances 2013 annonçant le gel des dotations à destination des collectivités territoriales. L'Etat a décidé de ne plus compenser les exonérations qu'il décide en matière de taxe d'habitation ou de foncier bâti. Ainsi, plus une ville a une population fragile à revenus modestes, plus la dotation de l'Etat sera réduite, ce qui socialement est profondément injuste. La volonté du Conseil Municipal était de réclamer moins d'injustice, moins d'inégalité dans les ressources des communes. Une ville doit faire face aux besoins de la population afin que chacun puisse accéder à des services publics de qualité et au même prix qu'un citoyen d'une autre collectivité dont les ressources sont supérieures à celles de notre ville.

Le Projet de Loi de Finances 2014 nous amène à constater que, pour la première fois, l'Etat diminue ses dotations à destination de Moissac ce qui aura pour conséquence d'amputer ses recettes d'au moins 150 000 €.

Les recettes de fonctionnement de Moissac sont modestes, 1 195 €/hab. par rapport à 1 354 €/hab pour la moyenne nationale de la strate. Cela a pour conséquence de nous faire perdre plus de 2 millions d'euros par an par rapport à la moyenne nationale.

Malgré une pression fiscale raisonnable, 666 €/hab., comparée à une commune voisine de la même strate qui atteint 713 €/hab., ou de notre département 690 €/hab. ou même de notre région 723 €/hab, la volonté des élus Moissac est de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour les budgets à venir.

A Moissac, la rigueur en matière de gestion se traduit déjà par un ratio de dépense de 1 054 €/hab., bien inférieur à la strate nationale qui est de 1 225 €/hab. Malgré cette gestion saine et maîtrisée, Moissac va devoir réduire ses budgets.

Ce n'est pas une collectivité comme Moissac qui doit perdre des compensations ou des dotations de l'Etat quand le revenu moyen par habitant est des plus modestes. Cette situation est injuste et insupportable.



1 2



3 4



4

**1 - Ouverture de la saison culturelle avec Klang Accousmonium au Hall de Paris, le 10 octobre**

**2 - Cross du collège. Pas moins de 550 jeunes athlètes du collège François Mitterrand ont foulé les pistes du stade Jo Carabignac pour le traditionnel cross annuel, le 15 octobre.**

**3 - Patés sous haute surveillance : visite des travaux par Jean-Louis Guilhaumon, vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées et responsable de la mise en valeur des Grands Sites Midi-Pyrénées, le 28 octobre.**

**4 - Le Toulouse Football Club à Moissac. Les enfants des 11 écoles de foot du district de Moissac ont eu l'honneur de rencontrer et de jouer avec les joueurs professionnels et les entraîneurs du club vedette de Toulouse, au stade Jo Carabignac, le 6 novembre.**

**9 - Festival Lettres d'Automne : salle comble le 29 novembre à la bibliothèque pour la rencontre-lecture autour du roman « Le Premier Homme» de l'écrivain qui défendait la liberté et la justice.**



9 9





5



6



7



8

5 - Armistice du 11 novembre 1918. Après les honneurs aux Moissagais morts pour la France, les enfants des écoles ont déposé une rose au pied du monument. En amont, un hommage avait été rendu à Thibault Miloche, mort au combat en Afghanistan.

7 - Lancement de la 29<sup>ème</sup> campagne hivernale des Restos du Cœur à l'espace Confluences, le 25 novembre. Jean-Paul Nunzi et les élus en charge du secteur social ont félicité les 25 bénévoles pour leur engagement et leur dévouement auprès des bénéficiaires. En mars 2013, 134 familles avaient bénéficié de la distribution des colis alimentaires pendant l'hiver.

6 - 14<sup>ème</sup> salon des vins et des produits régionaux, concocté par l'association « les Amis de l'Îlot Caillavet », où se sont pressés les gourmets et les amateurs de bons vins de la région, les 22 et 23 novembre.

8 - Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 29 novembre, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance organisait une rencontre interprofessionnelle sur les violences intrafamiliales, rassemblant environ 70 personnes, avec la participation de Myriam Garcia, sous-préfète et des élus de Moissac.

10 - Election de Miss Prestige. 14 jeunes filles concouraient au titre régional de Miss Rouergue Monts du Quercy 2013. Originaire de Montesquieu-Volvestre, Typhène Scuba, élue, représentera notre région en janvier à Paris. En amont, Geneviève de Fontenay avait été reçue à la mairie.



10 10



moissac mag - Hiver 2013-2014

5



## Un effort tout particulier pour les jeunes

*Chaque année, la municipalité consacre plusieurs postes budgétaires à l'éducation : pédagogie, sports et culture ont la part belle.*

**160 élèves ont reçu le traditionnel dictionnaire de rentrée**

A chaque rentrée scolaire, le conseil municipal offre à tous les élèves des classes de CE2 des écoles publiques et privées de Moissac, un dictionnaire de langue française. L'enveloppe financière consacrée à cette opération est de 3 149 euros. Cet outil pédagogique apporte à tous les jeunes enfants une aide précieuse dans la poursuite de leur scolarité. Cette année, l'école primaire du Sarlac a été choisie pour la remise du précieux ouvrage aux élèves.

Après les écoles, les organismes moissagais d'enseignement du français et autres établissements, bénéficient également, selon le stock disponible, de quelques ouvrages.



**65 000 € de subventions pour les écoles de sports**

Dans le cadre de la politique jeunesse, la ville de Moissac subventionne les écoles de sports mises en place par les associations sportives. Près de 1400 jeunes de moins de 10 ans sont licenciés au sein des 11 écoles existantes. Cette singularité de Moissac a pour but d'aider les associations sportives à encadrer, former, per-

mettre les déplacements des enfants et au-delà de l'apprentissage sportif, inculquer aux futurs citoyens les valeurs de solidarité et de respect de l'autre.

**Intervention à la cantine de l'école de la Mégère**

Depuis la rentrée scolaire, l'école de la Mégère bénéficie d'une nouvelle cantine pour servir les 120 repas quotidiens. Le 20 novembre, des travaux pour corriger l'acoustique du lieu ont été réalisés pour un montant de 5200 euros TTC. Initialement prévus pendant les vacances de la Toussaint, ces travaux ont dû être reportés de quelques jours en raison d'un problème de fournisseurs.

Une deuxième tranche de travaux sera réalisée pendant les vacances de Pâques. Elle concerne la pose d'un nouvel ensemble de sanitaires, l'amélioration des locaux de rangement ainsi que la création d'un préau pour les élèves du primaire.

## Une classe orchestre à Montebello

*Pour la deuxième année, l'école primaire de Montebello propose à ses élèves de CE2, CM1 et CM2 de participer à une classe orchestre. Il s'agit d'apprendre la musique par la pratique du violon, de la clarinette, de la trompette ou encore de la flûte traversière.*

**E**n octobre, les 23 enfants participant ont reçu gracieusement l'instrument de leur choix, en présence des élus, de Marianne Blayou, secrétaire nationale de l'association « Orchestre à l'école » et du représentant de l'éducation nationale du département. Cette opération a un coût de 5 591 € dont 2 873 € financés par la collectivité et 2 718 € par l'association « Orchestre à l'école ».

L'enseignement est dispensé par les professeurs de l'école de musique, à raison de 2 cours par semaine. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 travaillent le langage musical en pratiquant l'instrument. A la fin de l'année scolaire, les enfants se produiront au Hall de Paris.

L'école municipale de musique a bénéficié du mécénat de la SPE-DIDAM, la Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Interprètes - pour renouveler le parc instrumental. 950 classes sur le territoire national bénéficient de cet enseignement, soit 30 000 enfants concernés qui reçoivent gracieusement un instrument de musique.



## Bienvenue aux étudiants du BTS

*La première promotion du BTS Economie Sociale et Familiale a été reçue à la mairie le 14 novembre.*



**C**ette formation post Bac a ouvert ses portes au lycée François Mitterrand en septembre. En présence de Sylvia Baylac, proviseur adjoint, de Beatriz Malleville et Laure Pinto, présidentes des parents d'élèves FCPE de la cité scolaire, les élus ont accueilli la vingtaine de nouveaux étudiants du BTS Economie Sociale et Familiale. Originaires de Midi-Pyrénées, ces étudiants ont été sélectionnés parmi 80 candidatures. Cette promotion est composée de 17 filles

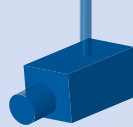
et de 1 garçon, qui vont étudier pendant deux années à Moissac en profitant du cadre de vie et des atouts sportifs et culturels de la cité uvale.

Ce BTS forme des experts dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation, santé, budget, consommation, habitat-logement. Le diplôme en poche, ces jeunes travailleurs pourront se tourner vers les domaines de la santé et du social, du conseil aux familles et des collectivités territoriales.

Une pochette de bienvenue a été offerte à chaque étudiant. Elle contenait des informations pratiques, une documentation exhaustive sur les services et les atouts patrimoniaux de la ville ainsi que des objets promotionnels à l'image de Moissac. Afin de découvrir l'offre culturelle, chaque élève pourra assister gratuitement à quatre spectacles de son choix.

**Extension du lycée**

Suite aux diverses interventions du Maire de Moissac et de l'association des parents d'élèves auprès de Martin Malvy, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées concernant l'extension du lycée d'enseignement général François Mitterrand mais aussi du lycée agricole de Moissac, le 5 novembre dernier, le Président Malvy informait Jean-Paul Nunzi que cette opération dûment programmée, est de surcroît prioritaire compte tenu de l'évolution démographique constatée sur Moissac.



## La gendarmerie plutôt que le commissariat

Depuis toujours, Moissac a bénéficié d'une brigade de gendarmerie. Pendant des années, la volonté communale a été de renforcer les effectifs de sécurité par l'ouverture d'un commissariat à Moissac.

De Joseph Franceschi, Secrétaire d'Etat à la sécurité publique de 1982 à 1984, à Robert Pandraud, Ministre délégué à la sécurité de 1986 à 1988, puis, de Pierre Joxe à Philippe Marchand, respectivement Ministres de l'intérieur de 1988 à 1991 et de 1991 à 1992, Jean-Paul Nunzi, en tant que Maire et parlementaire, est intervenu à plusieurs reprises pour avoir un commissariat à Moissac.

### Pour autant, cette démarche a été abandonnée pour deux raisons essentielles.

La première, parce qu'à ce moment-là, les gouvernements décidaient d'implanter les commissariats dans les villes de plus de 15 000 habitants et les brigades de gendarmerie dans celles de moins de 15 000. Dès lors, il n'était pas question d'aller à contre-courant de la politique voulue par les gouvernements.

La deuxième, parce qu'on n'aurait obtenu pour Moissac qu'une antenne du commissariat de Castelsarrasin, sans précision quant au nombre de fonctionnaires mis à disposition et sans garantie sur le mode de fonctionnement de cette antenne. Et de facto, cette ouverture aurait entraîné la fermeture de la brigade de gendarmerie sur Moissac.



Lien de proximité avec le commerce

En conséquence, le conseil municipal d'alors préféra conserver sa brigade, tout en sollicitant régulièrement l'Etat pour l'augmentation de ses effectifs.

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

Chaque année, les responsables de la gendarmerie de la communauté de brigades de Castelsarrasin, Moissac et Saint-Nicolas-de-la-Grave rendent compte aux maires de ce secteur de l'évolution des chiffres de la délinquance.

En 2013, sur la période de janvier à août, ces chiffres, par rapport à la même période en 2012, font apparaître une augmentation des cambriolages et une nette diminution des agressions sur les personnes :

- atteintes volontaires à l'intégrité physique : **-15,6%** (on passe de 45 à 38 faits), alors que sur le plan national on enregistre une augmentation de **+2,9%**.
- atteintes aux biens : **+28,7%** (on passe de 261 à 336 faits), au plan national **+12,8%**.
- escroqueries, infractions économiques et financières : **-50%** (on passe de 50 à 25 faits), alors qu'au plan national on enregistre une augmentation de **+5,9%**.

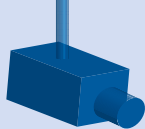
A l'inverse de la situation nationale, on constate donc que les atteintes volontaires à l'intégrité physique, (le plus grave des méfaits certainement), sont en baisse sur notre secteur, de même que les escroqueries, infractions économiques et financières. En revanche, on a raison de s'inquiéter de la forte augmentation des

atteintes aux biens (vols et cambriolages), qui contribuent à accroître le sentiment d'insécurité chez nos concitoyens et à provoquer leur exaspération.

### Les conséquences

Lors du conseil municipal du 24 octobre dernier, le Maire a soumis un vœu à ses collègues élus de l'assemblée municipale, pour le renforcement des effectifs de gendarmerie et a présenté un plan de restructuration du service de la police municipale.

Concernant la communauté de brigades, le conseil municipal dans sa majorité, moins une abstention, a reconnu la nécessité d'augmenter les effectifs de la gendarmerie, suite aux remarques qui ont été faites sur la faiblesse de ces effectifs.



Poste de contrôle récemment installé

Un effectif qui n'a connu aucune hausse au cours de ces décennies malgré des demandes réitérées du conseil municipal. Les conseillers municipaux rappelant, par ailleurs, que la sécurité est une des missions régaliennes de l'Etat.

Comparons les effectifs du commissariat à ceux de la gendarmerie, on observe les données suivantes :

- à Castelsarrasin : 47 fonctionnaires de police au commissariat, pour une population de 13 000 habitants. Soit, 3,6 agents pour 1000 habitants.

- à Moissac : 17 gendarmes affectés à la commune et 31 gendarmes à la Communauté de brigade de gendarmerie (dont les 17 de Moissac) qui couvre un territoire englobant

28 communes (dont Moissac avec un centre urbain équivalent à celui de Castelsarrasin), pour une population de 30 000 habitants. Soit 1 gendarme pour 1000 habitants.

En conséquence, le conseil municipal de Moissac pourrait très logiquement solliciter une augmentation des effectifs de la gendarmerie à hauteur de 77 gendarmes supplémentaires pour doter la brigade de 108 postes, calculés au prorata de ceux du commissariat.

Bien sûr, il n'en demande pas tant. Mais la preuve est faite, vu la faiblesse des effectifs pour le territoire concerné, qu'une augmentation significative des effectifs est nécessaire.

## L'Etat est donc sollicité pour que soit :

- nommé rapidement un officier à la tête de la brigade de Moissac pour remplacer celui qui est actuellement en maladie et qui part à la retraite prochainement.
- assuré une patrouille toutes les nuits sur la ville, et pour cela, il est nécessaire d'augmenter les effectifs de la communauté de brigades en particulier de Moissac pour empêcher, entre autres, les intrusions dans les boutiques, locaux commerciaux, maisons, appartements et autres lieux privés,...

## Une police municipale plus efficace

*La réorganisation du service de la police municipale permet le renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre l'insécurité.*

Actuellement, la police municipale se compose de 11 agents qui assurent au quotidien l'ensemble des missions qui leur sont imparties (gestion de la circulation, du stationnement, distribution de supports d'informations, mise en place de panneaux de signalétiques provisoires, mais aussi, rondes, sorties d'écoles, gestion des marchés et des foires, capture des animaux errants...). De fait, il leur est difficile d'être présents partout simultanément.

Il est donc devenu nécessaire, au regard de la situation actuelle, de recentrer leurs missions sur la prévention,

la surveillance, la sécurité et la salubrité publique en lien avec la gendarmerie.

C'est pourquoi, il a été décidé d'attribuer spécifiquement

les missions les plus administratives à des ASVP, (Agent de Surveillance de la Voie Publique), en sachant qu'aujourd'hui 2 agents

contribuent à remplir ces missions.

## La restructuration du service se présente de la façon suivante :

- l'arrivée d'un nouveau policier municipal le 1<sup>er</sup> décembre dernier pour remplacer un départ à la retraite prévu au 1<sup>er</sup> janvier ;
- la création d'un poste de policier municipal au 1<sup>er</sup> janvier en anticipation du départ à la retraite prévu le 1<sup>er</sup> mai 2014 d'un agent administratif remplissant les fonctions d'ASVP ;



Dispositif de vidéo-surveillance



● le recrutement de 3 à 4 personnes supplémentaires par le biais de contrats d'avenirs ou aidés affectés à la fonction d'ASVP. (Un emploi aidé coûte à la collectivité à peu près 400€/mois, (3 emplois aidés correspondent donc approximativement au coût d'un emploi normal à temps plein).

Dès lors, 8 policiers municipaux rempliront pleinement les missions de surveillance et de sécurité à l'égard de nos concitoyens alors que les ASVP se chargeront de la gestion du marché et de sa régie, des sorties des écoles, des informations aux riverains, de la mise en place de signalétiques temporaires, des divagations animales, ...

Pour mieux lutter contre les cambriolages et la délinquance, en plus des horaires traditionnels, le poste de police où se trouvent les écrans de vidéosurveillance (11 caméras au total) sera joignable par téléphone le vendredi soir et le samedi soir de 20h à 3h du matin, ainsi que durant toutes les fêtes, en particulier en fin d'année.

Le rôle de l'agent de service est de contrôler les écrans de vidéosurveillance et de répondre aux appels de nos concitoyens. En cas de problème, ce même agent pourra alerter la patrouille nocturne de la gendarmerie ou la patrouille des policiers municipaux que la mairie a mis en œuvre le 15 décembre. En fonction des résultats obtenus, ce dispositif sera étendu tout au long de l'année.



■ Patrouille dans les rues de la ville

## Violences intrafamiliales

Par ailleurs, Eliane Benech, conseillère municipale, chargée de la prévention, de la sécurité publique et de la police municipale, travaille aussi, dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance-CLSPD, sur les violences intrafamiliales, la prévention jeunesse et l'incivilité.

A noter d'ailleurs, que grâce à la coordination des services, (police municipale et gendarmerie), une baisse significative de - 9,5% a été constatée sur Moissac concernant les violences intrafamiliales.

Tous ces moyens complémentaires mis en œuvre par la mairie de Moissac, discutés et votés en conseil municipal, constituent une réponse adaptée à la situation préoccupante de notre

territoire qui connaît une augmentation sensible des vols et de la délinquance. Il s'agit ici d'un effort conséquent, certainement un des plus importants engagé par une collectivité territoriale de notre taille, dans notre région sud-ouest.



### Téléphones utiles :

**Groupement de gendarmerie 82 :**

05 63 22 52 00

**Police municipale de Moissac :**

05 63 04 63 62

### En cas d'urgence, composez le 17

Opposition chèques volés : 08 92 68 32 08  
Opposition carte de paiement volée : 08 92 705 705  
Opposition carte de paiement American Express volée : 01 47 77 72 00



# La Maison de l'Emploi et de la Solidarité

*Comme annoncé dans les deux derniers numéros de Moissac Mag, la Maison de l'Emploi et de la Solidarité, située au 27 rue de la Solidarité, est en activité depuis ces dernières semaines.*

**D**orénavant, les Moissagais peuvent trouver en ce lieu toutes les informations allant de la recherche d'un hébergement à celle d'un emploi ; des activités ludiques pour enfants et ados à celles proposées par les associations humanitaires ; ou encore, d'une formation adaptée à un projet professionnel à l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les différentes entités sont réparties sur trois étages. Au rez-de-chaussée, la Croix Rouge, le Secours Populaire et le Secours Catholique sont en cours d'installation. Ils seront opérationnels pour les fêtes de Noël.

Au 1<sup>er</sup> étage, différentes associations tiennent des permanences d'accueil et d'information. Il s'agit du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), d'Espace Parole Identité Connaissance Economie (EPICE 82), de la Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés (FNATH), de l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS), du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

D'autres structures sont en attente d'intégration : Rezo Pouce, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail-CARSAT, la CAF, l'Union Départementales des Associations Familiales-UDAF 82 ... Cet étage est aussi équipé de salles de réunions et de formations et on y trouve les bureaux administratifs de « Moissac Animation Jeunes ».

Au 2<sup>ème</sup> étage, les services de « Moissac Animation Jeunes » y sont présents. MAJ est une association qui a pour objectif de favoriser, dans le respect de la laïcité, l'information, la participation et l'intégration des jeunes à la vie sociale, culturelle et sportive de Moissac. La structure se compose de quatre départements : l'Accueil de Loisirs Sans



Hébergement- ALSH ; le Point Information Jeunesse-le PIJ ; la Cyber-base et le Service Emploi Formation Insertion- le SEFI.

Cet espace est un point central d'information, d'animation, de formation et d'insertion professionnelle. Il favorise la cohérence, le suivi, le partenariat avec tous les acteurs en relation avec la jeunesse. C'est un espace de démocratie, d'exercice des droits, de liberté, de citoyenneté et de lutte contre toute forme de discrimination.

## L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Première structure créée en 1994 au sein de l'association, elle permet à tous les jeunes de 11 à 17 ans, filles et garçons, de découvrir et de pratiquer en s'amusant des activités sportives, culturelles, informatiques, artistiques...

L'accueil des enfants se fait en période de vacances scolaires. Divers ateliers sont proposés toute l'année, les mercredis et

samedis après-midi. Ne bénéficiant pas de lieu propre, l'accueil se fait soit à l'école Chabrié, soit au Centre Culturel.

## Le Point Information Jeunesse

Se développant depuis 2007, le PIJ est une antenne du Réseau National Information Jeunesse. Ce service de proximité, facilement accessible, permet d'apporter gratuitement, une première réponse immédiate à toutes les questions de la vie quotidienne : orientation, loisirs, logement, éducation, santé, baby sitting, actualisation Pôle-Emploi, CV... Ses missions peuvent l'amener à organiser des actions éducatives auprès des publics scolarisés ainsi que de leurs parents (prévention des conduites à risques, droits, sexualité,...).

## Une grande Cyber-base labellisée en 2005 par la Région Midi-Pyrénées

Lieu d'accès public pour l'initiation aux technologies de l'information et de la communication, sa mission est d'aider tous ceux qui le souhaitent à s'approprier les usages numériques pour leurs projets personnels ou professionnels. Ainsi, pour participer à la réduction de la fracture numérique, des ateliers sont régulièrement organisés et adaptés au niveau de chacun : débutants, confirmés ou experts. D'autre part, l'association, qui dispose d'un numéro d'agrément de formation, propose aux entreprises d'organiser la formation professionnelle de leurs salariés qui peut être financée dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ou encore en utilisant le dispositif du Droit Individuel à la Formation (le DIF).

Par ailleurs, elle offre des ateliers de maintenance, de réparation et de recyclage du matériel

aux collégiens de Moissac, ce qui permet aux élèves de récupérer ces équipements pour leurs propres besoins. Cette initiative de la Cyber-base de Moissac a été récompensée par un trophée reçu dans la catégorie « Développement durable », lors du 10<sup>ème</sup> anniversaire du réseau national « Cyber-Base ». Une initiative qui sera élargie aux associations locales en 2014.

## Le Service Emploi Formation Insertion

Le SEFI, créée en 2012, est le dernier pôle à avoir intégré la structure. Ayant pour vocation d'améliorer la qualité et l'efficacité concrète des processus d'insertion socioprofessionnels et le maintien dans l'emploi des publics les plus en difficultés,

le SEFI permet la convergence de tous les acteurs sociaux et économiques au bénéfice de l'ensemble de la population du bassin de vie moissagais. Animé par une Conseillère pour l'Emploi et la Formation, il favorise l'accompagnement individualisé pour permettre l'emploi de toutes celles et ceux qui en expriment le besoin. Des actions collectives, visant à informer les publics sur les réalités du marché de l'emploi, la formation, ou encore l'exercice des droits, sont programmées au sein de la structure ou à l'extérieur. Les bénéficiaires du RSA orientés par leur référent social peuvent quant à eux bénéficier d'un dispositif renforcé dans le but d'améliorer leur employabilité, avec, à chaque fois que cela est possible, une période d'immersion en entreprise.

La philosophie de ce service consiste à multiplier les passerelles avec toutes les structures de formations, publiques et privées, mais aussi avec les associations caritatives.

Notons que dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la Ville de Moissac décida en 2012 d'intégrer une clause d'insertion sociale à certains marchés publics. Ce fut le cas pour ceux de la Maison de l'Emploi et de la Solidarité. Concrètement, cette clause impose aux entreprises d'affecter un pourcentage d'heures de travail réservées à des bénéficiaires de dispositifs d'insertion. Le SEFI a mené cette action en collaboration avec le CCAS qui a pris en charge la partie insertion sociale. Ce dispositif intéresse un public éloigné de l'emploi.

Cette initiative de la municipalité, qui dans ce domaine n'a pas d'obligation particulière, a permis de sensibiliser les entreprises. Aujourd'hui, elles répondent beaucoup plus naturellement à cet objectif d'emploi.

### Contact :

#### Accueil de la MES

Pour tout savoir sur les permanences des associations :  
Frédéric Delmas  
Tél : 05 63 04 05 25

#### Moissac Animation Jeunes

Tél : 05 63 04 66 23  
contact@e-maj.org  
www.e-maj.org  
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h, excepté le mardi matin.

# Le Greta bien installé à Moissac

*Le Greta de Tarn-et-Garonne, organisme de formation continue pour adultes, salariés et demandeurs d'emploi, a renforcé sa présence sur le territoire moissagais. Depuis le 16 septembre, les équipes du Greta accueillent le public au 3<sup>ème</sup> étage de la Maison de l'Emploi et de la Solidarité.*

**A**vec le GRETA, il est possible de se former et d'accéder à une certification ou à un diplôme. Les modules, qui suivent, y sont proposés :

- anglais, espagnol,
- bureautique : 2 salles de formation équipées de 25 postes informatiques,
- comptabilité-gestion, paie, déclarations sociales et fiscales ...,
- secrétariat, secrétariat médical, communication, organisation de l'entreprise,
- commerce et vente,
- remises à niveau en enseignement général et compétences clés (savoirs de base) pour accéder aux concours ou aux formations diplômantes.

Le personnel du Greta de Tarn-et-Garonne accueille, conseille et oriente le public vers des formations spécifiques dans les domaines suivant :

- sanitaire et social : assistant de vie, professionnels de la petite

enfance, formation continue des personnels de santé, préparation aux concours sanitaires et sociaux

- hôtellerie restauration : cuisinier, agent de restauration, serveur, réceptionniste

- industriel : maintenance, usinage, électrotechnique, électronique, réparation véhicules

- bâtiment : installateur thermique, technicien bureau d'étude, géomètre, gros œuvre, travaux publics

- sécurité : Caces R 389, habilitations électriques, gestes et postures, PRAP, SST.....

Le GRETA c'est aussi un gage de qualité : 80 à 100% de réussite aux examens, bac professionnel et titre professionnel. Le GRETA est certifié par la norme Qualité AFNOR (GRETA+) depuis 2012.



### Contact :

#### Greta de Tarn-et-Garonne

27, rue de la Solidarité  
ouvert du lundi au vendredi  
Tél : 05 63 04 38 21  
82gremoi@ac-toulouse.fr  
www.greta-tarn-et-garonne.ac-toulouse.fr



# Les chantiers de fin d'année

*Les services techniques de la ville et notamment les agents du service voirie sont fiers de terminer l'année en ayant respecté le calendrier des travaux programmés. Les interventions nombreuses, mais nécessaires pour l'amélioration du centre-ville et des quartiers de Moissac, (secteurs urbain et rural) se sont échelonnées sur plusieurs semaines.*

**L**a mise en service de la Maison de l'Emploi et de la Solidarité a entraîné l'aménagement de la rue Poumel et la création du parking qui comprend 44 places de stationnement gratuites, pour un coût global de 83 000 €, inférieur à ce qui avait été prévu. Cet ensemble sera embelli, l'an prochain, avec l'aménagement des parties entourant le pigeonnier et la réalisation d'espaces paysagers. L'avenue du Sarlac a bénéficié de la réfection totale de son revêtement. Ce chantier a été réalisé avec une nouvelle technique qui consiste à fabriquer sur site, avec un camion usine, un enrobé coulé à froid. Une réalisation qui a l'avantage de ne pas produire de poussière et de fumée et le mérite de respecter l'environnement des riverains.

Le 18 novembre dernier ont débuté les travaux de réhabilitation de la rue de l'Escauderie. Ils sont réalisés en deux temps. Le premier s'est terminé vers le 18 décembre. Il concerne le tronçon de la rue Malaveille à la rue de Paris. Le deuxième reprendra le 13 janvier prochain et clôturera l'ensemble des interventions sur ce secteur. Il s'agit de remplacer la canalisation d'eau potable, de réaliser les branchements du réseau assainissement, de procéder à la réfection du revêtement de la chaussée en enrobé avec la création d'un caniveau central. Ces travaux ont été conçus de façon à ne plus avoir à intervenir lorsqu'un prestataire de service procédera à l'installation de la fibre optique. Il s'agit d'un chantier important représentant 250 000 € TTC.

## Patus

Le pavage de la rue Guilheran s'est terminé comme prévu, malgré les craintes de certains lors de l'arrêt du chantier pour laisser place aux fouilles archéologiques et la circulation piétonne est à nouveau assurée.

La liaison de la rue au boulevard Léon Cladel est rétablie grâce à la pose de la nouvelle passerelle. Par conséquent, le parking du boulevard a été agrandi de 16 places supplémentaires à hauteur de la chapelle de l'ancien séminaire qui s'ajoutent aux 13 déjà réalisées.

## Pour mieux se diriger

Moissac est doté depuis peu d'une nouvelle signalétique. Les entrées de ville sont équipées de nouveaux totems d'informations, le périmètre communal bénéficie d'une toute nouvelle signalétique directionnelle (entrées et sorties de ville, direction des communes voisines...). Une Signalétique d'Information Locale-SIL, indique les lieux touristiques et patrimoniaux ainsi que les infrastructures moissagaises. Les Relais Information Service-les RIS, concernent la signalisation piétonne et relative au chemin de Saint-Jacques. Cet ensemble, mieux réparti sur la ville et plus informatif, a coûté 260 000 €.



# Les cimetières

*Moissac possède 9 cimetières. Ceux situés en campagne : Saint-Christophe, Saint-Julien, Sainte-Livrade, Saint-Avit, Saint-Amans, Montescot, Viarose, Espis et celui de la zone urbaine, localisé au quartier de la Dérocade.*

C'est en 1837 que l'Etat décida la construction des cimetières hors des centres villes. Celui de Moissac fut créé dès 1840. Rattrapé aujourd'hui par l'extension de la ville, il compte des sépultures de toutes religions, chrétiennes, musulmanes, juives, protestantes, sans distinction de périmètres. Il comprend trois quartiers spécifiques :

- celui des enfants, 70 tombes qui abritent des nourrissons décédés avant l'âge de trois ans.
- celui des militaires dont les tombes furent offertes par des confréries locales et par les hôpitaux de guerre installés à Moissac durant les deux dernières guerres mondiales.
- celui des victimes de l'inondation de 1930. Vingt-huit tombes alignées réunissant près de 40 des 120 morts recensés lors de la catastrophe.

## Des projets pour le cimetière de la Dérocade

L'équipe des cimetières comptabilise en moyenne environ 130 enterrements par année. A ce travail d'accueil et d'organisation, elle répond au quotidien aux demandes des familles soucieuses de retrouver une concession familiale, désireuses d'en acquérir une ou souhaitant réaliser des travaux d'entretien. Autant de demandes et de préoccupations douloureuses, auxquelles les agents municipaux répondent avec tact, délicatesse et sensibilité.

Signe majeur d'une société qui évolue, la crémation est en constante augmentation. En France, elle représente 32% du marché funéraire. Il est donc devenu prioritaire pour

la ville de Moissac d'équiper le cimetière principal de nouveaux espaces d'accueil pour les défunts incinérés.

## La création d'un cinquième columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un caveau

La loi française permet de garder chez soi les cendres funéraires un an maximum après le décès. Au-delà, les proches doivent décider de la destination finale des cendres. Plusieurs solutions existent.

L'urne cinéraire peut-être déposée dans un columbarium. L'urne est placée dans un casier de 2, 3 ou 4 places. Ces casiers, achetés par les familles, sont attribués pour 30 ou 50 ans.

Les cendres de l'urne cinéraire peuvent aussi être dispersées dans le jardin du souvenir ou dans la nature, en respectant bien la réglementation en vigueur. L'usage de cet espace est gratuit puisqu'il est l'équivalent du terrain commun dans le régime de l'inhumation. Il a le double objectif de permettre la dispersion des cendres et la conservation du souvenir.

Ce columbarium supplémentaire et le jardin du souvenir seront réalisés cet hiver. Ces deux nouveaux équipements seront suivis en 2014 de la création d'un caveau. Il permet de recueillir les cendres de toute une famille, dans un petit caveau, un peu à la manière de l'utilisation traditionnelle des tombes.

Par ailleurs, un nouvel ossuaire sera également créé l'an prochain. Il permettra de recueillir les ossements d'un défunt après l'ouverture d'une concession pour abandon ou fin d'acquisition.

Les cimetières de Moissac sont ouverts tous les jours.



# Plan communal de sauvegarde : un exercice d'évacuation grandeur nature

*C'était une première à Moissac. Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la ville et le 31<sup>ème</sup> régiment du Génie de Castelsarrasin ont organisé quatre exercices d'évacuation de la population les 20 et 21 novembre. Le but de l'opération était de tester la réactivité et l'organisation des services de la ville en cas de tempête.*

Depuis 1930, la peur d'une crue du Tarn hante l'esprit des habitants. En détruisant 1400 logements et une grande partie du cœur de ville, cette crue « historique » du Tarn a causé 120 morts.

Depuis le début de l'année, le service Environnement de la ville travaille, dans le cadre de ses attributions, à l'élaboration du Plan communal de sauvegarde afin de parer à toute éventualité.

C'est pourquoi, des réunions publiques ont été organisées en amont pour informer les moissagais des conditions de l'exercice. Le jour J, l'arrivée de la tempête sur la cité uvale a été simulée provoquant le déclenchement de l'opération.

Au sein de la mairie, les services se sont organisés autour d'une cellule de crise regroupant élus et services

municipaux pour établir la marche à suivre. L'espace Confluences était dédié au rassemblement des personnes puis les militaires du 31<sup>ème</sup> régiment ont assuré l'évacuation de la population sur le Tarn au moyen de barges depuis le quartier de Montebello jusqu'à Saint-Nicolas-de-la Grave.



Basée à la salle des fêtes du village, la Croix Rouge prenait alors le relais. Accueil des personnes, tentes de secours, espace de convivialité et couchettes attendaient la population évacuée, prise en charge par les bénévoles. L'alerte a été levée le jeudi en fin d'après-midi.

Cet exercice grandeur nature aura permis aux organisateurs d'obtenir des réponses concrètes en cas d'atteinte à la sécurité des personnes, lors d'inondations ou de tempêtes, de glissements de terrain ou encore en cas de menaces de dangers du nucléaire...

En participant à cet exercice, les volontaires sensibilisés connaissent désormais la marche à suivre en cas de catastrophe. En effet, l'efficacité d'une situation d'urgence dépend de la formation et de l'entraînement réalisés en amont.

La ville remercie les Moissagais qui se sont volontiers prêtés à l'exercice, le 31<sup>ème</sup> régiment du Génie de Castelsarrasin pour son soutien logistique et les bénévoles de la Croix Rouge, mobilisés pendant ces deux journées.



## Chasselas et raisin de table : une aide pour les producteurs

*A l'initiative de Jean-Paul Nunzi, maire de Moissac, une rencontre avec les partenaires institutionnels, le syndicat de défense du chasselas et les maires de la zone d'appellation, a eu lieu en mairie le jeudi 21 novembre dernier. Il s'agissait de faire le point sur la situation des chassellatiers et des producteurs de raisins de table et de débattre des mesures possibles à mettre en œuvre par chacun des partenaires.*



**L**e chasselas, produit emblématique de notre terroir, traverse une crise à la conséquence grave sur le plan financier. La pluie du printemps et de la fin de l'été dernier a perturbé les cultures. Résultat, plus de 43% de la production du chasselas et plus de 50% de celle du raisin de table ne sont plus commercialisables. Des 3500 tonnes produits l'an passé, on n'atteindra à peine

cette année les 2000 tonnes, en Appellation d'Origine Protégée. Sur l'exercice, ce sont 4 millions d'euros de pertes estimées.

Au terme de cette réunion, chaque acteur a fait part de ses orientations. **L'Etat** prévoit le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les chassellatiers et pour les parcelles de raisin de table sinistrées au titre

de l'année 2013, après que les producteurs en aient fait la demande en déposant les dossiers dûment complétés à la mairie.

**La Mutualité Sociale Agricole** traitera individuellement chaque cas avec la possibilité d'étaler les cotisations sociales sur 12 voire 24 mois.

**Les banques** faciliteront l'autorisation d'emprunt à des taux préférentiels avec un étalement des échéances sur plusieurs années et procéderont à la prise en charge des intérêts bancaires.

**La Chambre d'Agriculture** sera au plus près de la profession et suivra l'ensemble des dossiers avec beaucoup d'attention.

**Quant au Conseil Régional**, représenté par Denis Ferté, Président de la commission agriculture et agro-alimentaire, il a proposé une augmentation du soutien régional pour la promotion de la production.

**Enfin, les mairies, dont huit maires ou leur représentant étaient présents**, examineront certaines exonérations de la taxe foncière sur les parcelles sinistrées au titre de l'exercice 2014.

Au cours de cette rencontre, et malgré les absences remarquées des représentants de l'Etat et du Conseil général, les responsables réunis, ont déployé des efforts pour proposer différents outils pour venir en aide aux professionnels concernés.

Souhaitons que 2013 ne soit pas une année catastrophique pour les 283 chassellatiers recensés sur notre bassin de vie - dont 46 à Moissac - ainsi que pour les producteurs de raisin de table.

## Changement de direction à l'hôpital

*Une réception était organisée au Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin-Moissac, le 20 novembre à l'occasion du départ de Gérard Grimal, directeur de l'établissement, appelé à de nouvelles fonctions au centre hospitalier de Lannemezan.*

**A**rrivé en août 2004, Gérard Grimal est à l'origine de la reconstruction du service imagerie, de la création de l'Hospitalisation A Domicile et du service de Soins Infirmiers à Domicile.

A la veille de son départ, le docteur Bassam Lemaire, Président de la Commission Médicale de l'Etablissement et l'association des usagers ont souhaité lui rendre un vibrant hommage. Jean-Paul Nunzi, au titre de Président du conseil de surveillance, salua plus particulièrement le travail effectué ensemble, notamment, l'installation du scanner, la construction de l'Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes « les Grains Dorés » et la sauvegarde des services d'urgences et de chirurgie.

Les batailles encourageantes, menées avec le comité de défense (personnel, syndicats, usagers, élus), ont permis de sauvegarder la quasi-totalité des services. On peut d'ailleurs mesurer le travail réalisé au regard des 40 établissements subsistant aujourd'hui par rapport aux 200 recensés il y a encore 10 ans.

Toutefois, une déclaration d'inquiétude fut émise par les représentants syndicaux du personnel quant aux mesures entreprises pour réduire le déficit et pour rechercher des économies par des plans de retour à l'équilibre.

Jean-Paul Nunzi souligna le rôle difficile du directeur qui recevant ordre de l'Agence Régionale de Santé du retour à l'équilibre, est amené à prendre des décisions

douloureuses pour le personnel, notamment des suppressions d'emplois et l'exigence de poste de travail de 12 heures d'affilées pour les infirmières. A juste titre, ces situations sont mal vécues par le personnel.

Une des missions du prochain directeur sera de trouver des solutions moins difficiles à accepter, (le directeur par intérim s'est engagé à une concertation avec les organismes syndicaux), et en lien avec le Président du Comité de Surveillance, proposer un compromis à l'ARS.

L'Etat doit faire des économies, certes, mais il doit laisser à l'hôpital les moyens de fonctionner car il occupe une place essentielle dans le secteur de la santé.



Pascal Rio, Directeur du centre hospitalier de Gourdon, assurera l'intérim en attendant l'arrivée d'un nouveau Directeur pour Moissac, fin janvier prochain.

Au cours de cette manifestation, un émouvant hommage fut rendu au docteur Thierry Rollet, brutalement disparu deux jours plus tôt et qui a été un des piliers de l'hôpital qu'il avait intégré le 1<sup>er</sup> mars 1986.



# Le tourisme fluvial, une réelle activité économique

*Le port canal de Moissac connaît, depuis plusieurs années, une fréquentation en constante augmentation.*

Sur la période de 2004 à 2008, le nombre annuel de nuitée sur le port s'est stabilisé autour d'une moyenne de 3776 unités, alors que depuis 2009, la fréquentation du port a augmenté, au point d'atteindre un nombre annuel de nuitées de plus de 14 500 en 2013.

D'une manière générale, les plaisanciers recherchent dans leurs escales un port sécurisé, dans lequel ils vont trouver une ambiance amicale, des services, et à partir duquel ils pourront se ravitailler et visiter des sites attractifs.

La situation du port, très proche du centre-ville, rassure les plaisanciers par la présence des riverains et des équipes de la police municipale.

Ian Noble, capitaine du port et son épouse Kaz, ont su créer une animation attractive et chaleureuse avec un accueil personnalisé des plaisanciers, un relais avec l'Office de Tourisme, l'organisation de manifestations (concours de décoration de bateaux, fête des plaisanciers, vide bateaux, etc...).

Les services offerts répondent aux attentes des plaisanciers : eau et électricité présents à chaque amarrage, accès au bloc sanitaire avec douches et WC, services de buanderie, mise à disposition de petit matériel d'accastillage, livraison de carburant et pompage des eaux usées.

Les commerces proches du port permettent un ravitaillement facile et pratique. La visite patrimoniale de la ville et les nombreuses festivités programmées tout au long de l'année, offrent aux plaisanciers de nombreux centres d'intérêt pour augmenter l'attractivité du port.



## Un avenir à consolider

Le port de Moissac connaît un beau succès de fréquentation, cependant avec ses 42 anneaux, la capacité du port canal n'est pas extensive et les demandes d'amarrage ne cessent de progresser.

Que faire face à cette nouvelle demande, agrandir le port sur le canal ? Ou bien rechercher une solution sur le Tarn qui permet déjà d'accueillir plusieurs bateaux de grandes tailles.

Après divers échanges avec « Voies Navigables de France - VNF », c'est ce dernier axe de travail qui a été retenu pour augmenter la capacité d'accueil du port de Moissac. Les travaux ont été engagés au cours du premier semestre 2013 et deux pontons démontables ont été mis en service début juillet. Le nouveau port comptabilise 533 nuitées pour sa première année d'activités. Ce chiffre confirme le bien fondé de cette extension.

## Moissac, ville de congrès et de séminaires

*Riche d'un patrimoine exceptionnel, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, Ville d'Art et d'Histoire, Grand Site de Midi-Pyrénées, Moissac a su diversifier ses atouts patrimoniaux pour développer une politique commerciale en direction des congrès, salons et séminaires.*

La ville s'est dotée de salles d'accueil modernes et équipées comme le Hall de Paris (pour les débats et les assemblées générales) ou l'espace Confluences (pour les repas).

Elle offre une capacité hôtelière de près de 400 lits et de nombreux restaurants. Tout au long de l'année, elle propose une gamme de loisirs, d'événements culturels diversifiés et de qualité pour les

congressistes et les accompagnants.

Les courts séjours organisés le week-end bénéficient de l'ouverture exceptionnelle tous les samedis et dimanches matins, des commerces, des ateliers des artisans d'art. Les étals des marchés, couvert et de plein vent, sont de véritables vitrines pour nos productions de terroirs.

Ce dynamisme dominical est une chance pour tous ces visiteurs y compris les Toulousains et les Montalbanais, qui viennent flâner dans notre ville. Au fil du temps, tous ces efforts ont permis d'attirer de plus en plus d'entreprises de la région.

Aujourd'hui, les séminaires et les congrès sont devenus une réelle activité économique à Moissac.

Le tout dernier congrès reçu est celui du District Sud du Lions Club de France qui couvre pas moins de 12 départements pour 115 clubs. Pour la seconde fois, il a choisi Moissac pour y tenir son congrès d'automne. Plus de 400 personnes assistèrent aux travaux et résidèrent sur la ville pendant trois jours !



# Moissac sait recevoir

*Des accueils personnalisés pour les journalistes et les groupes d'entreprises.*

Pour confirmer la vocation touristique de Moissac, l'équipe de l'Office de Tourisme a multiplié, tout au long de l'année, l'accueil presse des médias nationaux et internationaux et développé sa stratégie commerciale auprès des tours opérateurs et voyageurs pour l'accueil de groupes.

Avec la complicité du Comité Régional du Tourisme, de l'Agence Départementale du Tourisme et de « Atouts France », Agence Française du Tourisme qui représente la France à l'étranger, Moissac a reçu des journalistes de Chine, du Canada, de Corée, de Croatie, de Lettonie, des USA, de Russie, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas et naturellement de France. Les articles parus ont eu pour thèmes : la production fruitière et le chasselas de Moissac, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, les voies de navigation, cyclables et vertes, le patrimoine roman, les produits du terroir, le canal des deux mers. Tous ces articles ont concouru à la notoriété de Moissac.

Depuis 2009, l'office de tourisme développe une stratégie commerciale en direction des groupes.

Les résultats de cette politique sont désormais probants. Du printemps à l'automne, autour de thématiques identiques à celles abordées par la presse, un nombre conséquent de personnes a été accueilli, approximativement 9000.

Si les groupes seniors et scolaires, qui ne sont à Moissac que pour quelques heures, axent leur visite sur le site de l'abbatiale Saint-Pierre et son cloître, les groupes d'entreprises et de collectivités bénéficient de programmes plus étoffés avec une découverte plus large du territoire. Il est en effet nécessaire pour accueillir des moyens séjours, d'élargir les visites à d'autres communes que Moissac.

En partenariat étroit avec les prestataires de services moissagais, notamment pour l'hébergement et la restauration, et avec le concours des partenaires autocaristes et voyageurs, avec qui l'Office de Tourisme travaille, chaque groupe bénéficie d'accueil et de programme personnalisés, car pour fidéliser un public, lui donner envie de revenir et générer des



Tournage à proximité du Tarn pour l'émission « Cap Sud-Ouest » diffusée sur France 3 Sud

achats chez les commerçants et artisans de Moissac, il est primordial de lui fabriquer un programme exceptionnel où il se sentira privilégié.

Les principaux groupes reçus ces derniers mois sont : Dassault Aviation, le Comité d'Entreprise de l'Amicale du Personnel de la Ville de Rochefort, les Laboratoires Pharmaceutiques Pierre Fabre et Pfizer, Swiss Life assurance, Airbus industrie.

A ces groupes de voyageurs, s'ajoutent ceux des entreprises qui viennent à Moissac dans le cadre de séminaires. Les hôtels qui les accueillent sollicitent l'Office de Tourisme, au titre de prestataire de service pour le montage d'événements (chasse aux trésors, course d'orientation, murder party, voyage en montgolfière...).

Dans le cadre de ces accueils groupes, l'Office de Tourisme développe « Les Journées à Moissac », produits s'adressant aux seniors et aux jeunes seniors qui viennent visiter la ville et ses alentours au cours d'une journée. D'avril à septembre, il arrive parfois de recevoir quatre à cinq groupes chaque jour. Ces groupes proviennent pour la plupart de Midi-Pyrénées et des régions voisines.

Enfin, sur l'infrastructure du camping municipal, après le Club de caravane Eriba qui a rassemblé 90 personnes l'an passé, l'Office de Tourisme a accueilli cette année l'Association de Camping Caravaning du Languedoc qui regroupait 70 personnes. Ces opérations sont au final intéressantes pour notre ville puisqu'il s'agit d'accueils réalisés en périodes creuses.



Du 21 au 24 novembre dernier, Moissac avait rendez-vous avec son histoire. 4 jours exceptionnels ont commémoré cet anniversaire, ponctués de conférences, de visites guidées, d'ateliers pour les enfants, d'expositions et de spectacles, gratuits et ouverts aux petits comme aux grands.

La préparation de cet événement majeur dans la vie de la cité, a nécessité un partenariat étroit entre la ville de Moissac, l'évêché de Montauban, la paroisse Saint-Pierre, l'office du tourisme, le centre d'art roman et la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne.

## La ville a célébré le 950<sup>ème</sup> anniversaire de la dédicace de l'abbatiale Saint-Pierre

Marquant le lancement des festivités, plus de 300 moissagais étaient présents sur le parvis de l'abbatiale pour écouter le concert de carillon de Marcel Pérès, suivi des ponctuations musicales de l'école municipale de musique à l'intérieur de l'abbatiale.

De très nombreux moissagais, fidèles de la paroisse et passionnés de l'histoire de l'ancienne abbaye, ont suivi avec beaucoup d'intérêt les conférences. Le samedi soir, le spectacle sur le parvis avec la colorisation du tympan puis le son et lumière « le chant de pierre » avec des collégiens moissagais ont eu beaucoup de succès.

Le dimanche, l'église a accueilli un grand nombre de personnes lors de la célébration de la grand-messe, à l'issue de laquelle Monseigneur Bruguès, archiviste de la bibliothèque Vaticane et Monseigneur Ginoux, évêque de Montauban se félicitèrent de la collaboration fructueuse entre l'église et les autorités civiles représenté par Jean-Paul Nunzi, maire de la cité.

Au-cour de cette célébration, plusieurs hommages furent rendus au père Pierre Sirgant, ancien prêtre de la paroisse.





## Pour que culture et éducation se conjuguent

*Dans le cadre de son action en matière de médiation culturelle auprès des enfants et adolescents, cinq spectacles programmés entre février et avril viendront étayer la saison jeune public.*

Le spectacle de Michelle Nguyen « Vy », un voyage souterrain vers l'enfance de la comédienne, à voir les mercredi 12 et jeudi 13 février. Théâtre d'objet le lundi 17 mars avec « L'après-midi d'un foehn version 1 », par la compagnie Non Nova, l'histoire d'un sac en plastique qui vit sa vie ! Du théâtre, le jeudi 20 et vendredi 21 mars : « La succulente histoire de Thomas Farcy », par la Compagnie Thé à la Rue, un spectacle où il est question de recette de cuisine ! Mardi 25 mars : « Tim Taou » par la compagnie le Vent des Forges, une histoire de famille qui se perd, se retrouve et court de partout ! Lundi 14 et mardi 15 avril : « White », spectacle très visuel de Catherine Wheels-Théâtre Company. Soit huit représentations pour favoriser l'éveil des enfants à des univers artistiques, autour de l'imaginaire, du rêve et de la poésie.



## En 2014, la saison culturelle continue !

*De janvier à juin, théâtre, humour, concerts, danse sont au rendez-vous de la programmation culturelle...*

Pour bien démarrer l'année au Hall de Paris, Jean-Jacques Vanier présentera sa galerie de personnages puis la compagnie de danse contemporaine de Didier Théron se produira. Côté marionnettes et cirque, rendez-vous avec la compagnie de la Tortue noire et les acrobates de « Extêmités », la compagnie « Non Nova », spectacle programmé en mars à voir absolument en famille ! De février à avril, 5 rendez-vous sont d'ailleurs programmés en direction du jeune public afin de favoriser l'éveil des plus petits aux univers artistiques.



Côté concerts, le hall de Paris accueillera Axel Bauer, Thomas Fersen, Ibrahim Maalouf sans oublier l'Ensemble Nour, un groupe d'artistes français et iraniens, chanteurs et instrumentistes dans un répertoire musical traditionnel kurde, persan et européen.

Parmi les temps forts du printemps : 24<sup>ème</sup> édition du tremplin départemental des musiques actuelles pour le Tarn&Garock le 5 avril suivi de la 2<sup>ème</sup> édition des Arts Noctambules dans le cadre du « Printemps m'a Dit » le week-end des 3 et 4 mai.

L'ensemble de cuivres anciens « les Sacqueboutiers » ouvriront le 18<sup>ème</sup> Festival de la Voix avec une création mêlant magie des marionnettes et textes de Cerventès...

### Informations-réservations : Moissac-Culture

Centre culturel,  
24 rue de la Solidarité  
05 63 05 08 08  
[www.moissac-culture.fr](http://www.moissac-culture.fr)



■ De gauche à droite : Jean-Jacques Vanier, Ibrahim Maalouf, Cie Didier Théron, Ensemble Nour

## 18<sup>ème</sup> Festival de la Voix : Des Voix... Des Lieux... Des Mondes... du 26 au 29 juin 2014



Dans la continuité de la saison culturelle de Moissac, le Festival de la Voix arrive à point pour donner le « LA » aux spectacles de l'été. Toujours confortablement installé au cœur même du patrimoine et plus que jamais inspiré par les voix du monde et le voyage, l'édition 2014 ne remettra pas son identité en cause et franchira une nouvelle fois les frontières tant de la mappemonde que des styles et des arts vocaux.

LES SACQUEBOUTIERS ouvriront cette 18<sup>e</sup> édition avec la reprise de « Don Quichotte », un véritable spectacle mêlant de nombreuses disciplines qui clôturera en beauté

la résidence artistique dont bénéficiera l'ensemble de cuivres toulousain en préambule du festival. Comme chaque année, la musique et le chant traditionnel seront brillamment représentés par « LO COR DE LA PLANA », un chœur masculin issu du quartier marseillais de la Plaine, qui a su redonner un nouveau souffle aux polyphonies occitanes en les ancrant dans le chaos méditerranéen le plus contemporain.

Le voyage sera mis à l'honneur par « TITI ROBIN » et ses atmosphères probablement inspirées des contes et aventures d'un Simbad, mais aussi par « LAS HERMANAS CARONNI », Gianna et Laura, les jumelles originaires d'Argentine, complices et joueuses,

nous apportant dans leurs bagages leur nouvel album à la grâce déconcertante « Vuela ». Puis viendra le tour de « A FILETTA », l'un des groupes phares du chant corse, composé de 7 voix d'hommes : avec déjà trente ans d'existence et un treizième album, ce chœur d'une créativité inouïe perpétue la tradition orale insulaire et est également reconnu pour son exploration d'autres domaines du chant polyphonique notamment à travers des créations d'œuvres contemporaines. Ce voyage dans les divers univers musicaux se terminera par un retour aux sources avec en clôture du festival, l'extraordinaire énergie du groupe occitan « NADAU ». Enfin le cloître accueillera cette année deux artistes de grande notoriété, dont la talentueuse chanteuse « IRMA », déjà disque de platine et qui viendra interpréter son nouvel album le vendredi 27 juin.

Rien de plus ne vous sera dévoilé pour laisser la magie du spectacle vous surprendre, toutefois, de belles surprises sont à découvrir ! Cet événement sera à déguster sans modération du 26 au 29 juin 2014...



## MAJORITÉ

### La possibilité d'une ville

**950** ans, bientôt un millénaire pour notre abbatale qui représente si bien Moissac. D'abord édifice religieux voué à la prière et à la vie monastique, cet ensemble architectural qui a traversé le temps et dont nous prenons aujourd'hui grand soin, constitue la clé de voûte de notre politique touristique. Sans l'abbatale, Moissac ne serait qu'une ville parmi tant d'autres, se débattant avec les difficultés du temps.

C'est parce que la mairie a compris il y a longtemps tout l'intérêt que représentait ce joyau de l'architecture clunisienne, qu'une politique de « grands travaux » a été entreprise. Il s'agissait d'abord de consolider les bâtiments, balafrés par la voie ferrée, sauvés jadis d'une destruction irrémédiable par l'intervention de Prosper Mérimée, écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle, archéologue et fonctionnaire au ministère des monuments historiques.

Il y a déjà longtemps, Jean-Paul Nunzi et les élus se sont attelés à cette immense tâche : permettre à l'abbatale de retrouver son cachet, lui redonner un environnement digne de ce qu'elle représente. Œuvre colossale s'il en est, qui, à l'instar de la Sagrada Familia de Gaudi à Barcelone risque fort de ne jamais être totalement achevée. Pour autant, il faut poursuivre.

Le jour viendra où l'on retirera la voie ferrée, où l'on mettra le cloître à l'abri des vibrations ferroviaires pour le rendre au silence et à la méditation. C'est bien sûr, et Jean-Paul Nunzi le sait, l'œuvre de plus d'une vie. Une ambition qui a déjà permis à Moissac de recevoir de prestigieuses distinctions, attirant pèlerins et touristes toujours plus nombreux.

Car le miracle, si l'on peut parler ainsi, c'est d'avoir su, après la riche mais fragile notoriété du chasselas, inventer pour Moissac un nouvel horizon, le tourisme continue à apporter, à notre cité uvale, les ressources que lui chicane aujourd'hui la crise.

Le chasselas, victime cette année des intempéries, mais au-delà les fruits sont encore la corne d'abondance de Moissac. Le tourisme qu'on peut décliner sous diverses formes, apporte un grand bol d'oxygène, un nouveau souffle. Encore faut-il que chacun prenne bien conscience que cela n'est possible que si l'on s'en donne les moyens, patiemment, avec constance ! Portés par leur foi, les bâtisseurs de l'an mil, ont glorifié dans les pierres les plus ordinaires leur dieu et le génie humain.

Bien plus modestement, nous cherchons à magnifier le travail de ces artistes et artisans. Oui il faut poursuivre l'aménagement du patus, mais aussi embellir la ville, la rendre plus accueillante au voyageur, offrir à ceux qui viennent y chercher un séjour plus long, confort et découvertes.

Pour parler comme les économistes de maintenant, quand la mairie dépense dans la pierre, elle ne fait pas un placement de père tranquille, elle réalise un investissement productif. Chacun à Moissac peut le mesurer. Il est de notre devoir de poursuivre dans cette voie. Pour autant, nous ne négligeons pas les Moissagais. Les élus de la majorité, qui n'ont pas déserté les bureaux de la mairie, ont cet automne, mis en place des réformes, amélioré la sécurité en ville... bref, tenter de rendre la vie plus douce pour nos concitoyens. A quelques jours de Noël, alors que de petites lumières vont s'allumer sur les sapins et dans les yeux des enfants, la majorité, autour de Jean-Paul Nunzi vous souhaite de très bonnes et très joyeuses fêtes.

## OPPOSITION

A l'approche des prochaines échéances électorales, le groupe « Le rassemblement pour Moissac » n'a pas souhaité s'exprimer.

### Le rassemblement pour Moissac

---

Pas de communiqué

### Groupe Colette Rollet et Guy Roquefort

---

Pas de communiqué

Patrice Charles



## Festivités de Noël

### ■ Jeudi 19

#### Concert de Noël

par l'Ensemble Choral de Moissac

→ 18h30, au centre culturel

### ■ Du samedi 21 au mardi 24

samedi 21 : spectacle pour enfants

organisé par le Rotary Club

Fêtes de Noël sur le patis, animations

gratuites, manèges et jeux pour les

enfants place des Récollets

Marrons et vin chaud sur le marché

→ Ouvert toute la journée

### ■ Mardi 31

#### Visite pour les enfants

« Les animaux dans le cloître »

→ 14h30, RV à l'office du tourisme

**Pendant les vacances de Noël, l'office du tourisme et sa boutique sont ouverts tous les jours.**

Fermeture les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

Horaires d'ouverture de l'OT pour la

période de Novembre à Mars :

lundi au vendredi : 10h à 12h - 14h à 17h

samedi - dimanche : 14h à 17h

## Janvier

### ■ Samedi 11

#### Bal Occitan

Organisé par Moissac Occitania

→ Salle Confluences

### ■ Samedi 11 et dimanche 12

#### 17<sup>e</sup> tournoi interrégional

de Judo - Minimes

→ Au Cosec

### ■ Dimanche 12

Goûter des Rois, organisé par le CCAS

→ 14h, Hall de Paris

### ■ Du vendredi 17 au dimanche 19

#### Foire aux soldes,

organisée par Plein Vent

→ Hall de Paris

### ■ Mercredi 22

Musique à l'heure du thé, organisée par l'école municipale de musique

→ 17h, au centre culturel

### ■ Jeudi 23

Jean-Jacques Vanier « Fest'of »

1<sup>ère</sup> partie Jeanne Plante

→ 21h, Hall de Paris

### ■ Vendredi 31

Cie Didier Théron

« Shanghai Boléro » Triptyque

→ 21h, Hall de Paris

## Février

### ■ Jeudi 6

Cie La Tortue Noire « KIWI »

→ 18h30 et 21h, Hall de Paris

### ■ Samedi 8

Cérémonie de la Sainte-Barbe

→ A partir de 10h, Caserne des Pompiers

### ■ Dimanche 16

Concert, association « Quand tu chantes »

→ Hall de Paris

### ■ Mardi 18 et mercredi 19

REFI- Rencontres Emploi Formation Insertion

2 jours pour choisir son orientation

→ Espace Confluences

Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

### ■ Mercredi 12

concert apéritif : les musiques traditionnelles, organisé par l'école municipale de musique

→ 18h30, au centre culturel

### ■ Vendredi 21

Cirque Inextremiste « Extrémités »

→ 21h, Hall de Paris

### ■ Vendredi 28

Axel Bauer - 1<sup>ère</sup> partie Chouf solo

→ 21h, Hall de Paris

## Mars

### ■ Samedi 1<sup>er</sup>

Théâtre association Jepetto

« les Escrocs »

→ Hall de Paris

### ■ Lundi 3 et mardi 4

Don du Sang

→ Espace Confluences

### ■ Samedi 8 et dimanche 9

Championnat de Force Athlétique

→ Hall de Paris

### ■ Lundi 17

Cie Non Nova « L'après-Midi d'un Foehn »

→ 18h30, Hall de Paris

### ■ Vendredi 28

concert apéritif : les musiques actuelles, organisé par l'école municipale de musique

→ 19h, au centre culturel

### Elections municipales

dimanche 23 : 1<sup>er</sup> tour

dimanche 30 : 2<sup>nd</sup> tour

### ■ Samedi 29

Thomas Fersen - 1<sup>ère</sup> partie Lunacello

→ 21h, Hall de Paris

## Cinéma le Concorde

6 salles, écran géant panoramique

Programmation Art et Essai

Le lundi à 15h et 21h,

le mardi et le vendredi à 21h

Tél. : 08 92 892 892

[www.cinemaconcorde.com](http://www.cinemaconcorde.com)

## Patrimoine

### les rendez-vous du samedi

Tous les premiers samedis du mois, le Service Patrimoine vous propose des rencontres autour d'un site pour découvrir Moissac. Gratuit.

### ■ 4 janvier

L'église Sainte-Catherine

Construit face à l'ancien château, le collège des Doctrinaires nous raconte un pan de l'histoire baroque de Moissac.

→ 15h, RV devant le centre des impôts,

12 boulevard Lakanal

### ■ 1<sup>er</sup> février

Trésor, tableau et restauration

Le Trésor conserve des objets très divers provenant des églises de Moissac.

Initiez-vous au travail de la restauratrice de peintures de Magali Chaillan et à ses techniques.

→ 15h, renseignements : 05 63 05 08 01

### ■ 1<sup>er</sup> mars

Moissac médiévale

Découvrez l'histoire de la ville au Moyen Age.

→ 15h, RV devant le portail de l'église abbatiale



La ville de Moissac  
vous souhaite  
une belle et bonne année



2014

